

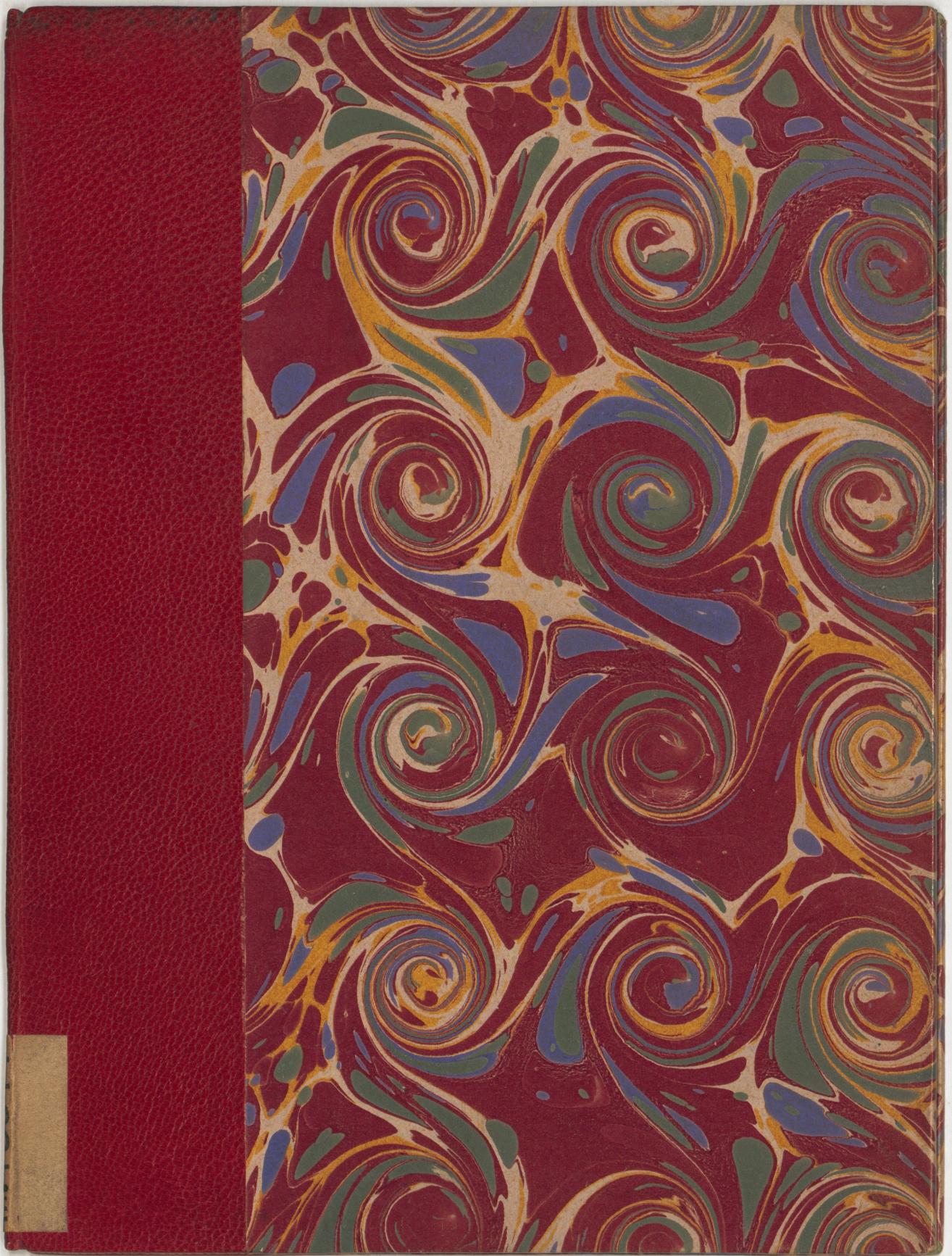
colorchecker CLASSIC

0 cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 mm



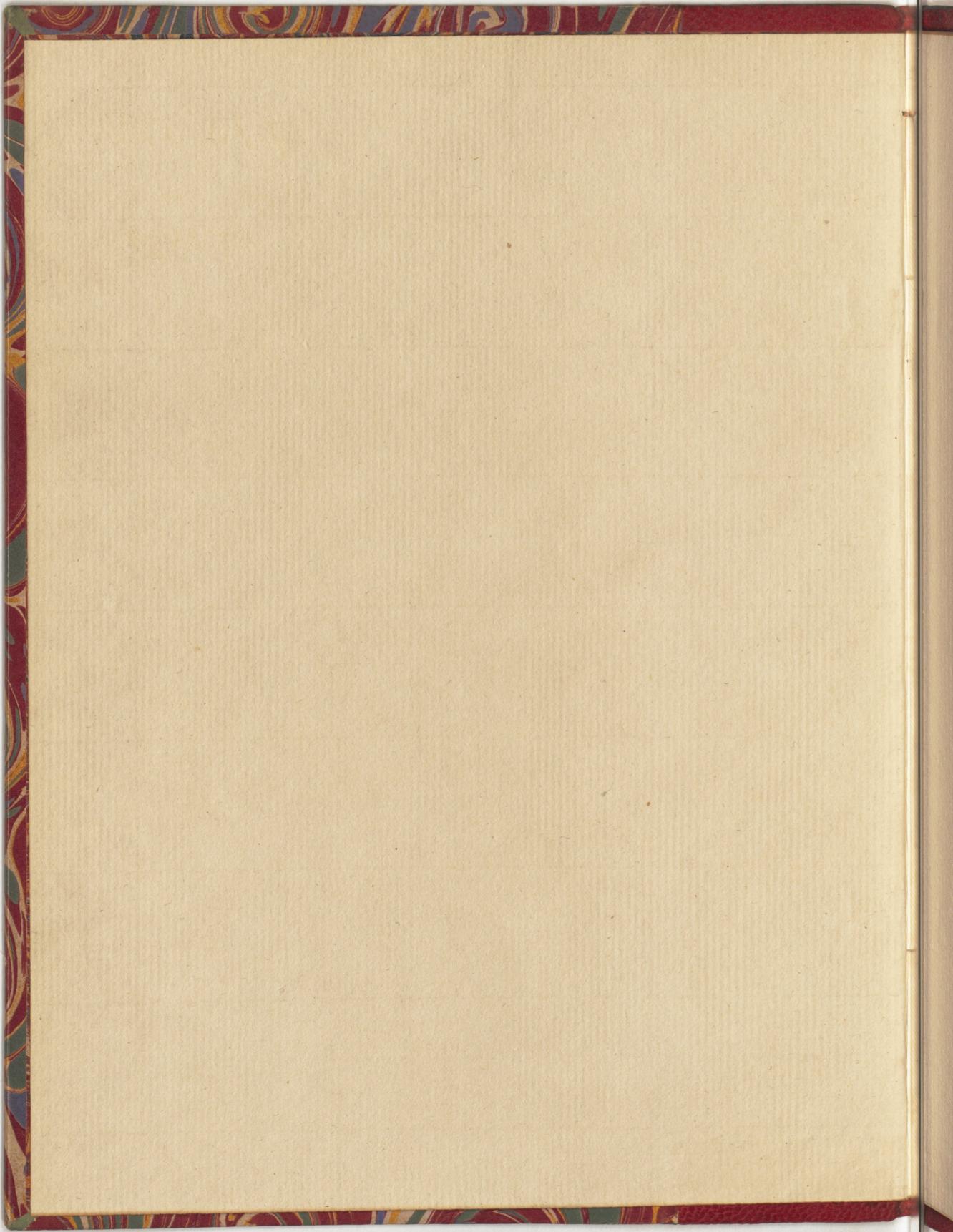
x-rite

LA MORT DU
MAYA RIN
EGYPTIENS
DU
MAYA RIN





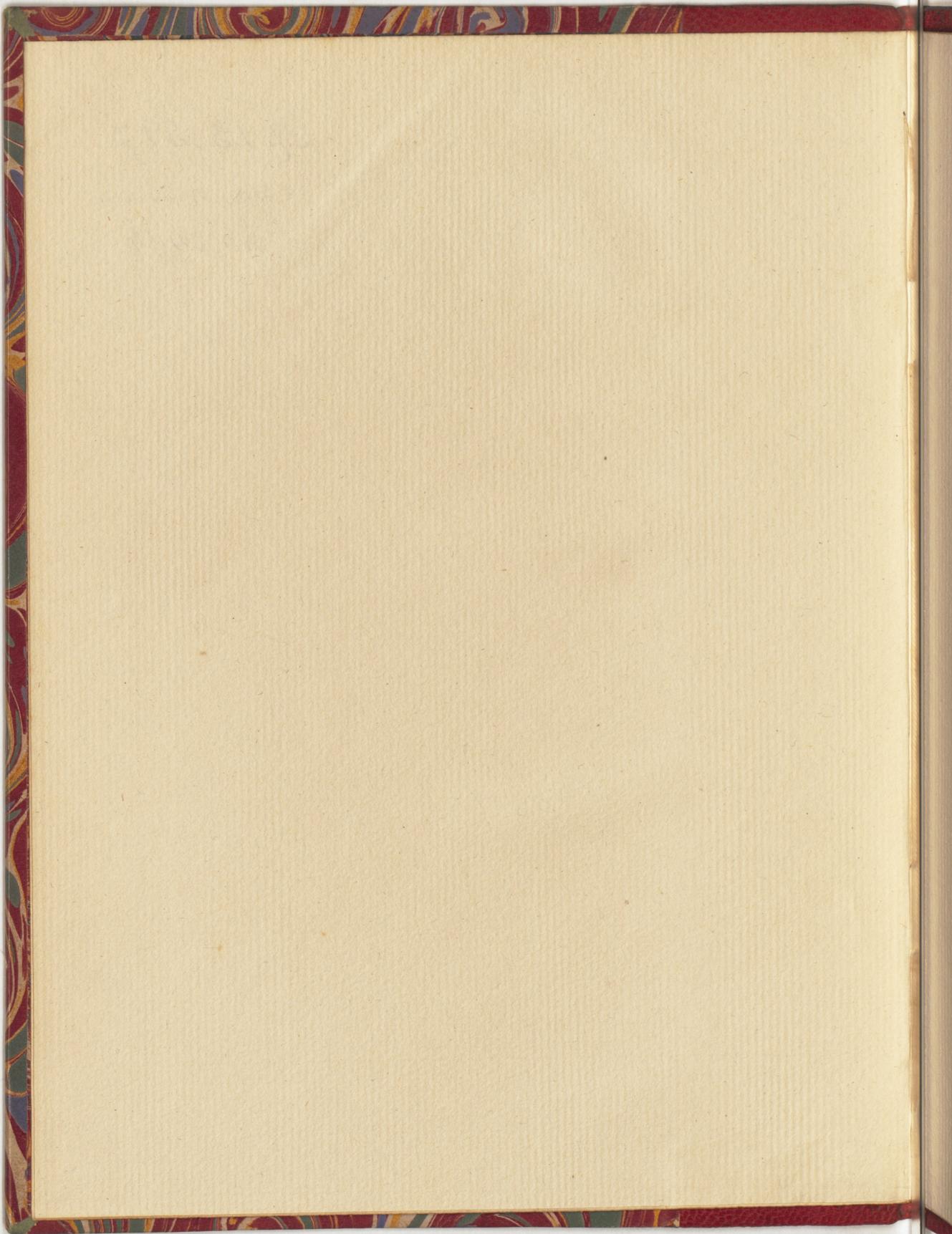




M. 13, 517.

Cat. Moreau,

n° 2494.



51

LA
M O R T
DU CARDINAL
M A Z A R I N,
PREDIT
PAR LES TROVPPES
DU DVC
D E L O R R A I N E.

AVEC LA RETRAITTE DE LA
REYNE AV BOVRG DE CHILLY.

Ensemble la Lettre du Duc de Lor-
raine escripte au Comte de Tauan-
nes, sur ses approches d'Estampes.



M. DC. LII.

185

2

LA

M O R T

DA CARDINAL

M A Z A R I N

P R E D I T

P A R L E S T R O V A P P E S

D A D A C

D E L O R R A I N E

A V E C L A R E T R A I T E D E L A

R E Y N E A V E D O U R G E D E C H I T T Y

E U G E N E I S T E M P L E q u i D u c e T o r -

I S J U E G E G C I T T E S u C O M M E q u e T a n g u -

U E S T U R I E S a b b i o p h e s q u i E U S a m b e s

M DC LI



LA MORT DU CARDINAL

Mazarin, predict par les Trouppes du
Duc de Lorraine. Auec la Recraite de
la Reynne au Bourg de Chilly. Ensemble
la Lettre du Duc de Lorraine escrive
au Comte de Tavannes, sur ses appro-
ches d'Estampes.

Dieu, & le Ciel nous regarde; Il ne
veut pas que nos ennemis ayent de
dessus sur nous; Il ne se plaist point
à voir du sang respandu; Il veut
que son peuple mette bas les ar-
mes, & qu'il viue en paix. Qui
auroit cru qu'une telle ville qu'Estampes eust eu
le courage de repousser ses desolateurs? Et qu'un
petit nombre de gens, ait eu le cœur de résister à
une puissante armée. Cela ce trouue est ce ren-
contre; & sera inseray dans l'Historie.

Le 26. iour de ce present mois, on nous vint
aduertir de nous tenir sur nos gardes de la part
des bons François qui tiennent leu[n] denier
dans la Ville de Paris. Cet aduertissement fut

porté à nos defensseurs de Tauannes & de Clinchampt; peu apres la trahison dont ie vous ay escrit le fit paroître; & nonobstant toutes ses choses; Dieu est pour nous; Et voicy comment; nous desesperions de nos forces, & comme quoy nous pourrions résister à vne armée Royalle, où le Roy mesme estoit: Nous balancions; & ne sçauions de quel costé nous ranger; On tint Conseil pour cet effet; mais les Conseillers trembloient plus tôt que les soldats & les Habitans. Ce que voyans nos deux Generaux de Tauannes & de Clinchampt, firent dire au peuple par lvn de leurs Secretaires: ces paroles: Messieurs: Que craignez-vous? Il n'y a que deux iours que vous voyez les ennemis devant vos portes & vous fremissez, Ou est cette ardeur qui paroiffoit ty devant sur vos visages? Et quoy aymez vous mieux estre esclaves de Mazarin que de soustenir vostre Roy legitime: Les Princes mettent leur sang pour deffendre son party, & vostre juste cause: Ils ne veulent espargner leurs vies pour ce sues non plus que les vostres. Aimez-vous mieux subir sous la tyrannie que sous les loix d'une agreable & durable Paix.

Ces paroles emflammerent tellement les coeurs, qu'ils mouroient d'envie de se vanger de leurs ennemis. Et sçachez que le secours diuin vient lors que l'on n'y pense pas; la preuve en est tres-veritable: cat apres l'ececution faict de nos traistres;

la Reyne nous menassé d'incendie; & quelle ne laisseroit pierre sur pierre dans la Ville ny es enuironz d'Estampes; disant, *Je destruiray ce Peuple qui est rebelle à son Roy,*
Ces menasses d'abord nous firent trembler; mais incontinent il vint vn Courier de la part de Monsieur le Duc de Lorraine, lequel nous fit reprendre nos sens; & voicy le contenu de la Lettre qu'il presenta à Monsieur de Tavannes; *Cher Cousin ne temblez pas; souvenez vous, iusqu'à la mort le paroyt à Roy & des Princes, ne tombez point dans les apprehensions de n'estre pas a temps secourus: ie suis prest de vous tendre la main, & vous vous pourrez assurer sur ma parole comme celuy qui est & sera tous-jours le plus dévoué à vous; tout le temps que le Roi ou l'autorité de l'Estat le demandera: je n'aurai plus de place; Ces batailles feront le nécessaire; Ces
mois, ne permettez jamais que le pouvoir de Mon cher Cousin, *Charles Duc de Lorraine.**

Ces nouvelles l'espouante se fit dans le
A Campt du Roy : le party Mazarin ploya
 bagage : & n'oseroient plus nous attaquer. Ils quittent
 enterprise : mais nous ont auvert qu'il ne fal-
 loit tresser d'estre sous les armes, de crainte des en-
 trez effets d'une nouvelle trahison. Nous obser-
 uons diligemment cet auvertissement, & ne cro-
 yons pas que l'on nous puisse surprendre. Je veux
 bien vous dire, auant que de declarer mon dis-
 cours : Que le lendemain de la trahison, qui fut
 esuentee : Que la Reyne & Mazarin prirent le
 chemin de Chilly, faisant croire au Roy qu'ils le
 menoient en la fameuse ville de Paris : il dit à la
 Reyne : *le suis desireux de voir le peuple qui me cherit,*
je suis fatigué de la guerre : je n'aime plus que le repos.
 Ces paroles furent recueillies : & chacun dit : Ces
 mots, ne peuvent sortir que de la bouche d'un esprit
 tout à fait celeste & diuin : Cela aussi fut cause d'un
 grand tintamare en Cour : ce que le Pere Faure,
 destourna par ses supercheries ordinaires. Nous
 scauons de bonne part que le Roy a coman-
 dé de nous laisser en repos, & que tout son desir
 est de retourner à Paris, pour y establir la paix, le
 repos : & la tranquillité de toute l'estendue de son
 Royaume. Je vous veut bien dire, comme en pas-
 sant que le Duc de Lorraine approche, & n'est
 qu'à dix lieues de distances : les troupes sont

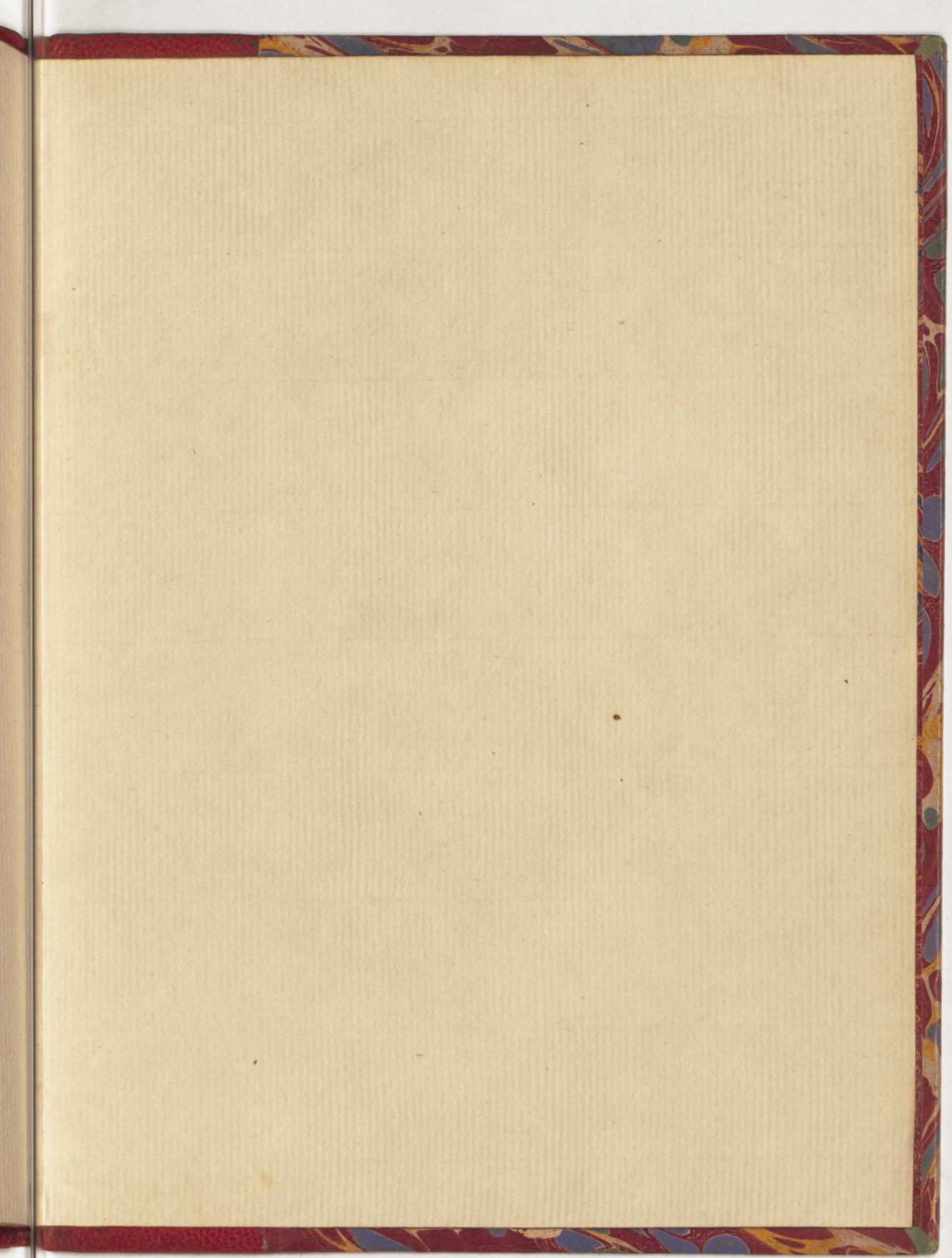
7

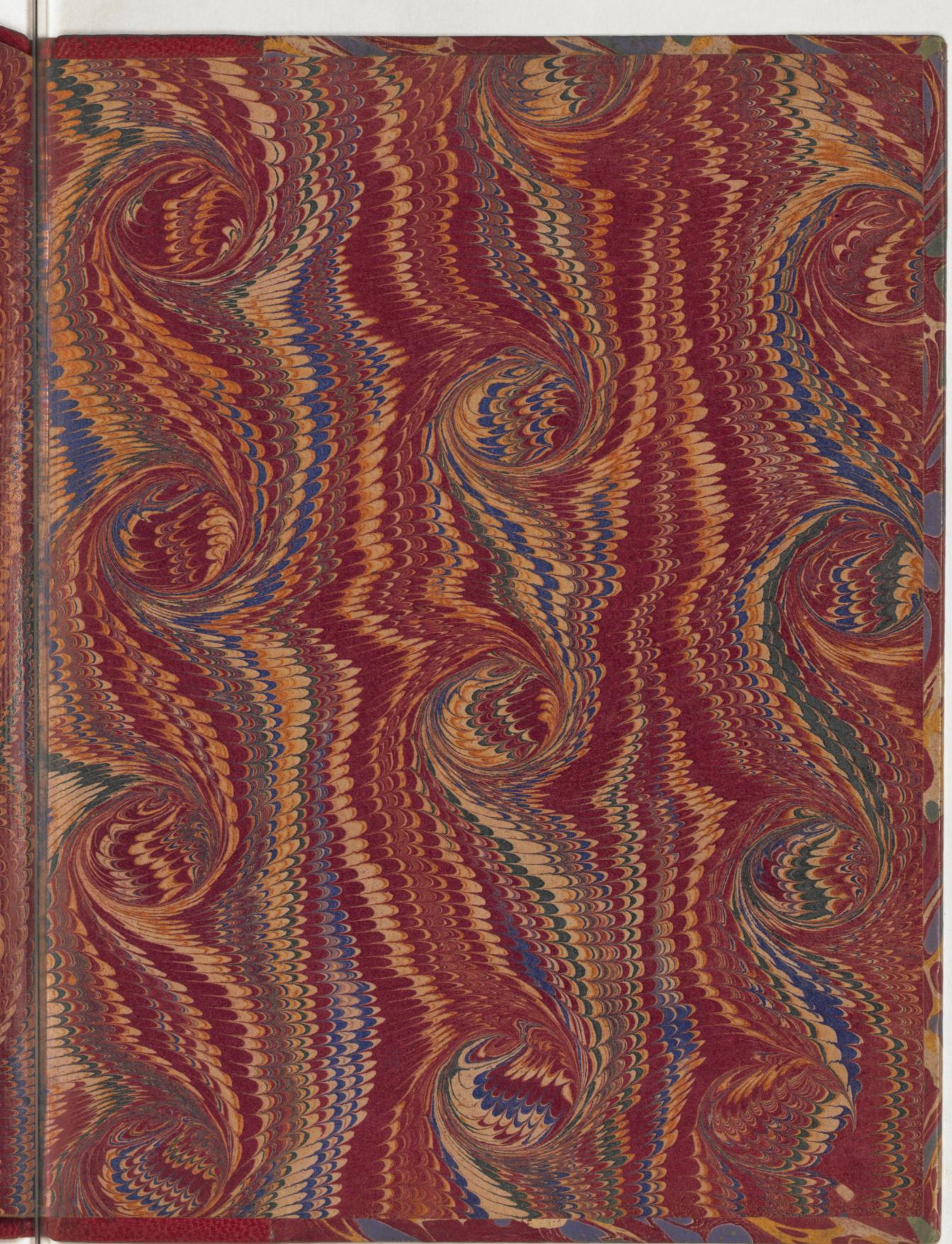
bien policées , & où elles passent ils n'y mettent
point l'espouante. Enfin nous sommes resolus
de nous deffendre courageusement , si l'on nous
attaque nos deffenseurs sont vaillans : Ils ne crai-
gnent pas de perdre leur vie pour nostre secours ,
& ainsi nostre esperance est d'agir & non pas pe-
rir. *Adieu iusques au revoir.*

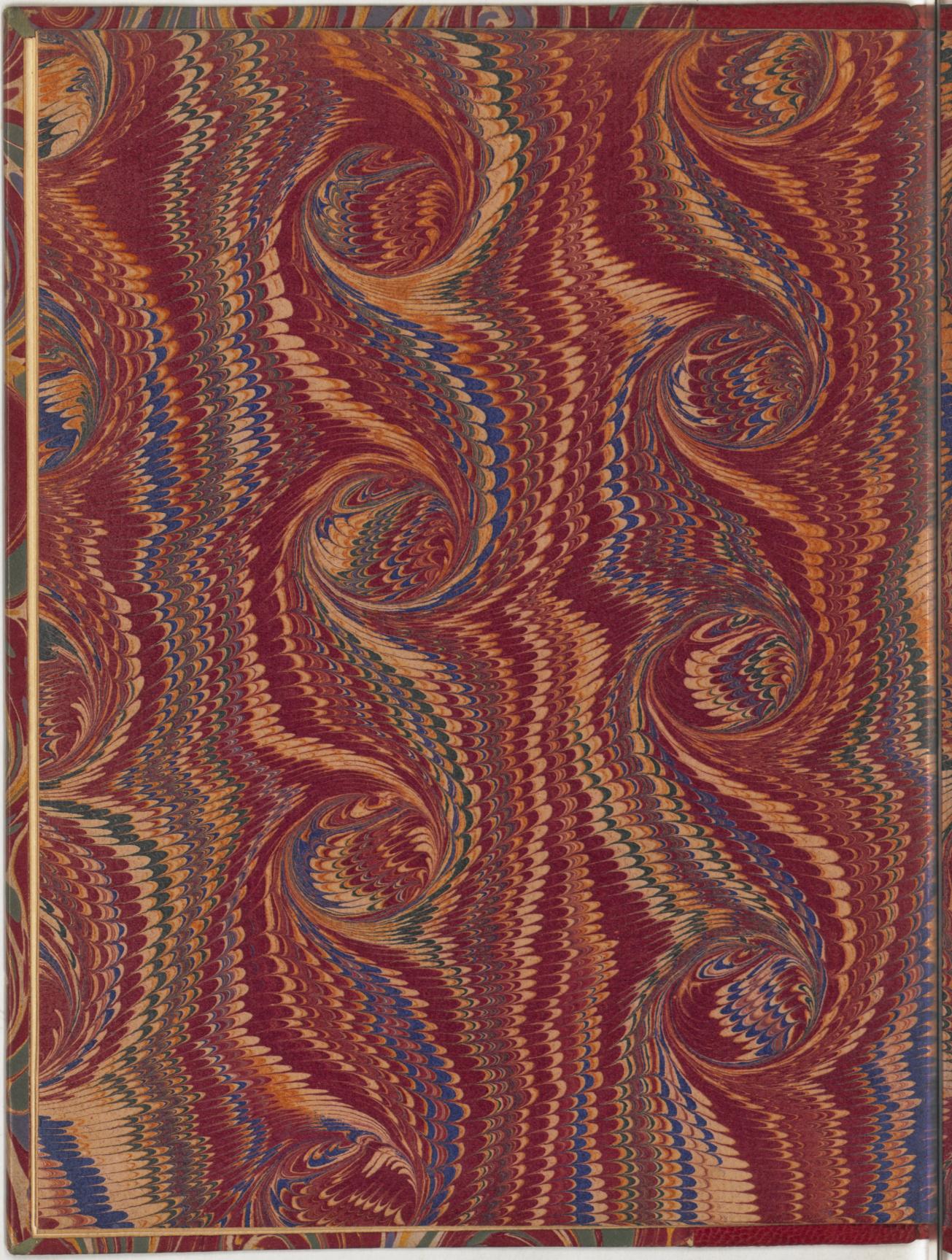


Qui sunt omnes electi in Christo sicut et non potest
succentibus debet regnari aie boni iustitiae locutorum
secundus de electis deponit aie boni iustitiae locutorum
deinde omnes de electis deponit aie boni iustitiae locutorum
deinde omnes de electis deponit aie boni iustitiae locutorum
bonorum delectus consuetudinem te hunc non
bonorum electos consuetudinem te hunc non
pium pollicebit. Non est esse sufficiens illis a mecentis









LA MORT DU C. MAZARIN 1661

